

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2007

### DELIBERATION

#### OBJET : Décision Modificative n°2

---

Le Maire propose de modifier le Budget Primitif 2007 et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- APPROUVE cette proposition, par 25 voix Pour et 6 voix Contre.
- 

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire,

Loïc LE MEUR.